

Agroalimentaire

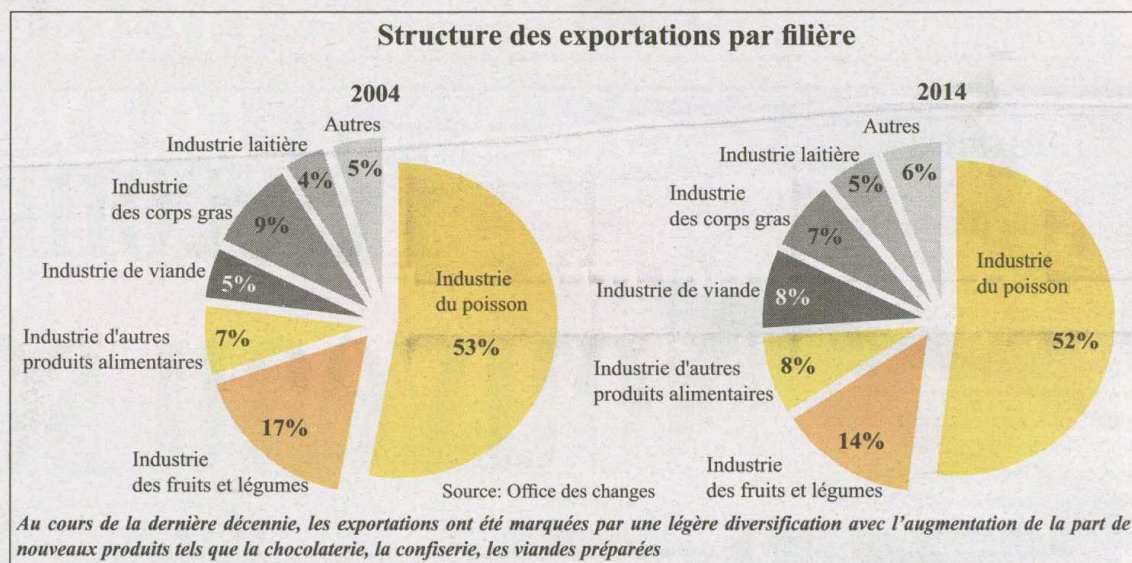
Fruits de mer, le moteur à l'export

• En une décennie, le taux de couverture est passé de 130% à 90%

• La Turquie, principal concurrent sur l'Europe

• La production pénalisée par l'accès aux intrants

LE déficit de la balance commerciale de l'agro-industrie continue de se creuser. Une tendance qui s'est amorcée en 2008. C'est le constat d'une étude réalisée par l'Office des changes et dévoilée hier, mercredi 22 avril, à la CGEM. En 2014, les exportations ont atteint 21,9 milliards de dirhams, tandis que les importations se sont élevées à 24,3 milliards. Soit un solde de 2,39 milliards de dirhams. Entre 2004 et 2014, le taux de couverture des



importations de produits agroalimentaires par les exportations est passé de 130,7% à 90,1%. L'envolée de ces importations s'explique notamment par le changement

des habitudes alimentaires des consommateurs, l'amélioration de leur pouvoir d'achat, mais aussi par l'absence d'une offre de produits innovants.

Avec une production estimée à 142 milliards de dirhams, l'agroalimentaire représente en 2013 un peu plus de 19% du PIB. La part de la production destinée à l'export s'élève à 14% contre 11,6% en 2000. Ce qui correspond à un chiffre d'affaires de 20 milliards de dirhams en 2014, soit 11,2% des exportations marocaines et 0,3% du marché mondial de l'agroalimentaire qui se monte à 826 milliards d'euros.

Selon l'étude de l'Office des changes, 37,5% des transactions d'importation sont réalisées dans le cadre d'accords de libre-échange contre 46,9% pour l'export.

Les ventes marocaines à l'étranger sont essentiellement destinées au marché européen, qui représente 51,4% des débouchés de l'agroalimentaire. L'Espagne et la France restent les principaux clients de la filière et accaparent 55% des échanges avec l'UE. Malgré la stabilité de ses exportations sur le marché européen (environ 12 milliards de dirhams), le Maroc est concurrencé principalement par la Turquie puisque ses exportations sur l'UE ont enregistré une hausse de 46% entre 2009 et 2013. D'ailleurs la Turquie possède une part de marché de 0,9% dans l'UE contre 0,4% pour le Maroc.

Pour diversifier ses débouchés, le Maroc s'est positionné sur de nouveaux marchés, notamment l'Afrique subsaharienne qui a gagné 10,7 points entre 2000 et 2014. A cette même période, les exportations marocaines de l'agro-industrie sur le continent ont représenté 35,2% du total des expéditions sur la région. Les conserves de poissons arrivent en tête des exportations, avec 2 milliards de dirhams. Elles sont suivies de la farine de blé tendre

dont les ventes ont atteint 572 millions de dirhams.

L'agro-industrie reste le parent pauvre du plan Maroc Vert puisque aucune stratégie dédiée n'a été mise en place. Par conséquent, en plus de la rupture de la chaîne de la TVA due à l'exonération de l'amont, la filière est plombée par les difficultés d'accès aux intrants de qualité et en quantité suffisante. En outre, l'option de l'import reste pénalisante en raison des droits de douane.

La filière a tout de même pu un tant soit peu se diversifier avec l'apparition de nouveaux produits carnés, de confiserie, de chocolaterie... Ainsi, au cours des dix dernières années, l'industrie de la viande et des produits transformés a progressé de 3,3 points, une évolution favorisée par les exportations de viandes préparées dont la valeur est passée à 1,45 milliard de dirhams en 2014 contre 148 millions de dirhams en 2004, principalement vers l'Allemagne et la Turquie. Les barrières phytosanitaires en vigueur chez les principaux partenaires commerciaux du Maroc et l'insuffisance d'une offre aux normes en matière d'abattage pénalisent l'export des produits carnés.

La confiserie et la chocolaterie font partie des filières qui ont connu une nette augmentation. Ainsi, en 2014, ces industries ont généré un chiffre d'affaires à l'export de 1,75 milliard de dirhams contre 591 millions en 2004. C'est le marché africain qui s'accapare 74% des exportations.

Pour sa part, l'industrie laitière qui reste dominée par les exportations de glaces et autres produits dérivés s'élève à un peu plus de 1,07 milliard de dirhams contre 436 millions de dirhams en 2004. □

H. E.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com